PRÉAMBULE 2

1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE 3

2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE 8
2.1 Population totale 8
2.2 Structure de la population par âge et par sexe 9
2.3 Ménages 11
2.4 Multiculturalité 14

3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES 16
3.1 Statut socio-économique de la population 16
3.2 Marché du travail 18
3.3 Revenus et sources de revenus 20

4 SANTÉ 29
4.1 État de santé général 29
4.2 Santé des jeunes enfants 32

5 ÉDUCATION 37
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel . . 37
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire 38
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire 39

6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE 40

COLOPHON 41

Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

Fiche n°14

Commune de Saint-Josse-Ten-Noode

Edition 2/2010

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE – COHÉSION SOCIALE

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE – COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES – IGEAT

PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°14-Saint-Josse-Ten-Noode des *«Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise».*

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, à confronter avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux est présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», … tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**) et des instruments développés par l'**IBSA** (**Monitoring des Quartiers**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune de Saint-Josse-Ten-Noode sont comparés soit à la valeur moyenne pour de Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

Carte 1 : Carte de repérage de Saint-Josse-Ten-Noode.

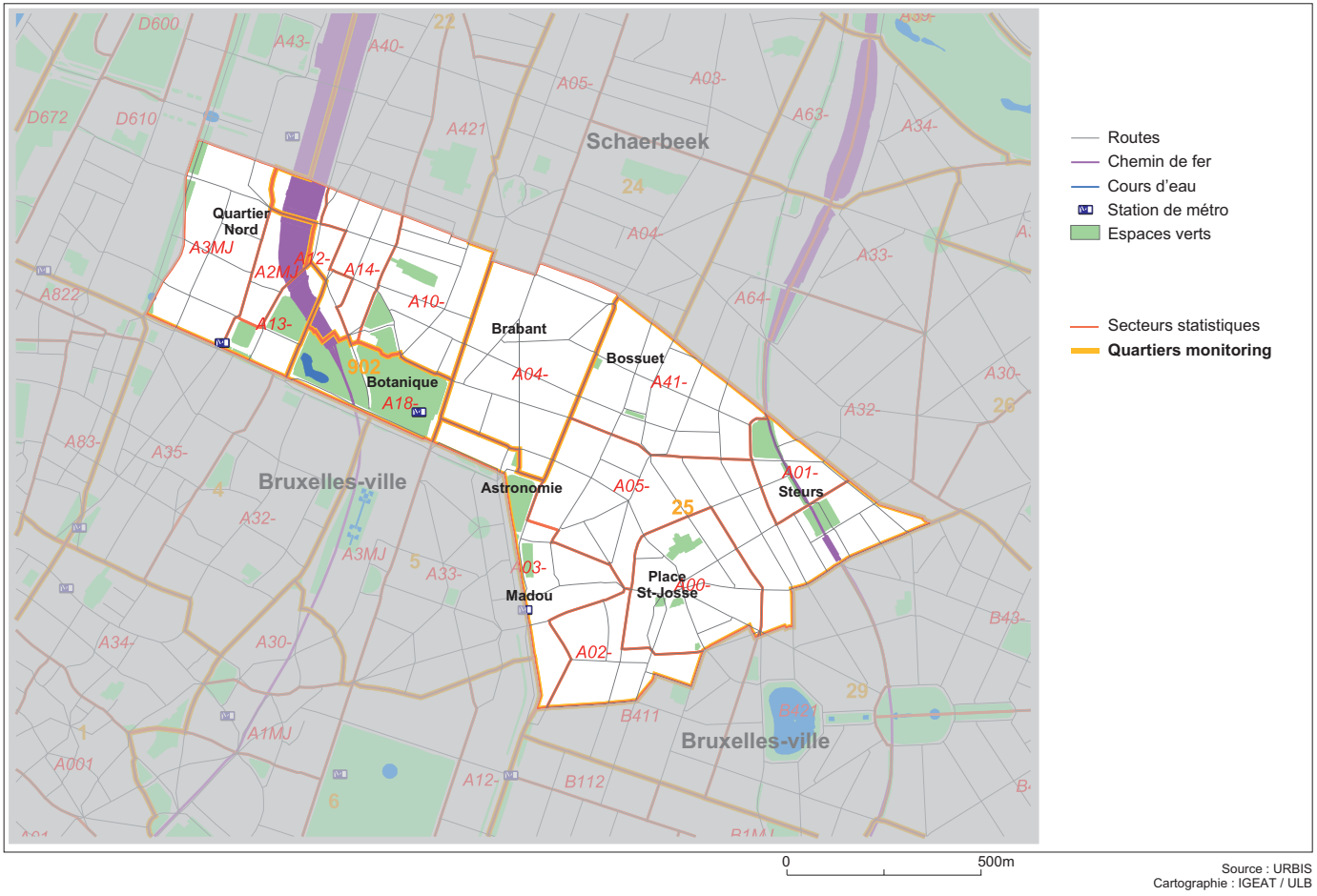

Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21014 pour Saint-Josse-Ten-Noode) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, …). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «24 Chaussée de Haecht». Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population de Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2006.

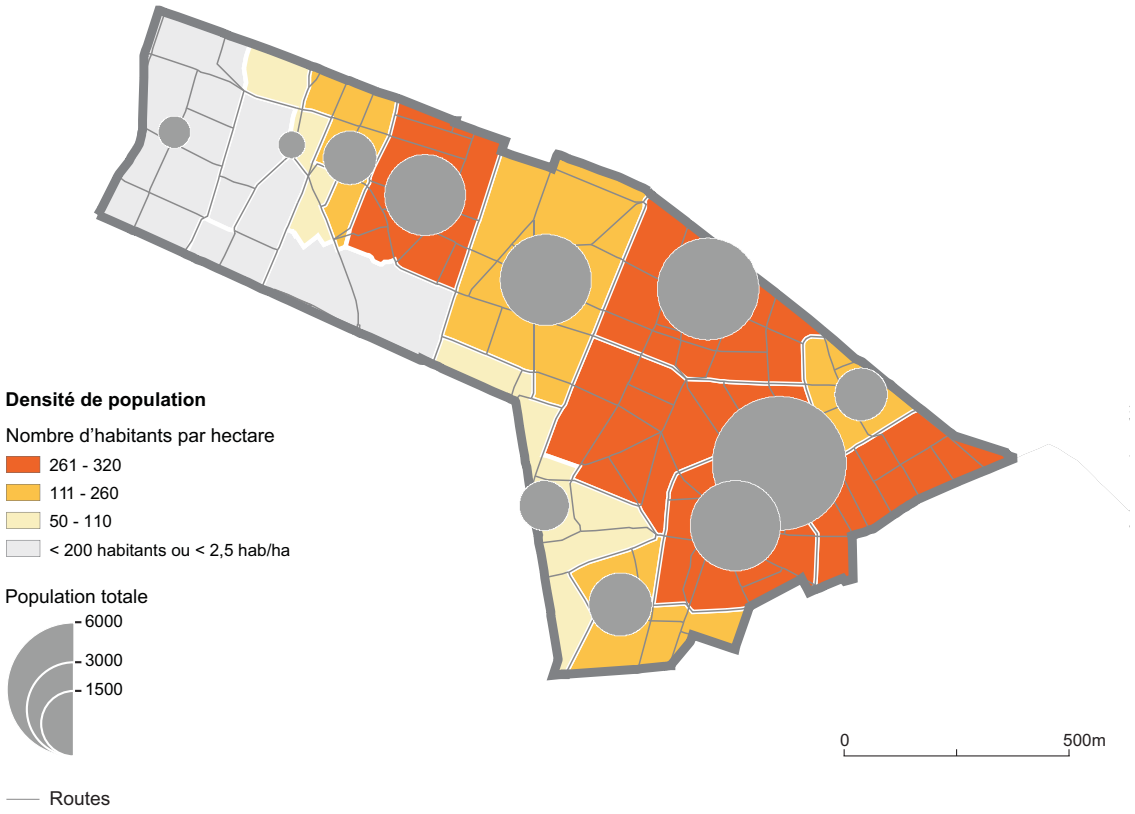

Source : DGSIE, registre national 2006
Cartographie : IGEAT / ULB

Saint-Josse-Ten-Noode est la commune de plus petite de superficie la Région bruxelloise (1,14 km² et 2,3 % de la population de la Région y réside). Elle est bordée par la commune de Bruxelles-Ville (le pentagone et le quartier Européen avec la rue de la Loi) au sud et par Schaerbeek au Nord. Saint-Josse-Ten-Noode est un très ancien faubourg densément peuplé compris entre la Gare du Nord et la Chaussée de Louvain. L'extrémité ouest de la commune, au-delà de la gare du Nord, était autrefois un quartier populaire extrêmement dense, c'est aujourd'hui un quartier administratif pratiquement désert. L'urbanisation précoce de la commune, sous la forme d'immeubles de rapport mais aussi de maisons bourgeoises, se traduit bien dans l'historique de la **population**. Le taux de croissance élevé de la population de 1830 à 1850, qui singularise Saint-Josse dans la Région, ne diminua que très légèrement dans les décennies suivantes, ce qui fera culminer l'effectif de la population à plus de 32 000 habitants en 1900. Un déclin dans les années qui suivirent la Première Guerre

mondiale, traduira l'exode de la population bourgeoise vers la frange extérieure de la ville. C'est à ce moment que se mettra en place le caractère populaire de la commune, qui sera entretenu par l'immigration tout au long du 20ème siècle. Se poursuivant durant toute la seconde moitié du 20ème siècle, la décroissance de la population traduira notamment les mutations du quartier Nord, se stabilisant aux environs de 20 000 habitants au début des années 1980. Depuis, une légère croissance s'observe : Saint-Josse-Ten-Noode comptait 24 078 habitants au premier janvier 2008.

Saint-Josse-Ten-Noode est la commune la plus «jeune» de la Région de Bruxelles-Capitale. On y compte beaucoup de moins de 20 ans et une faible proportion de plus de 65 ans. La proportion d'isolés (51,7 %) est proche de la moyenne régionale. Il s'agit toutefois souvent d'hommes seuls, ce qui est atypique. On les retrouve surtout près de la Gare du Nord et la Place Saint-Josse. Les familles avec enfants, en ce compris les familles nombreuses et les familles monoparentales, sont très fréquentes dans la commune.

Un tiers de la population (33 %) de Saint-Josse-Ten-Noode n'a pas la **nationalité** belge. Foyer historique de la communauté turque, surtout dans sa partie ouest, la commune compte aussi une importante communauté d'origine maghrébine. On observe ainsi une forte présence de familles issues de l'immigration, bien qu'en partie de nationalité belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge. Les personnes issues des pays entrés récemment dans l'Union européenne (Pologne, Roumanie) sont nombreuses dans la commune, mais il s'agit rarement de cadres internationaux. Leur présence se fait selon une logique similaire aux ouvriers immigrés des générations précédentes, notamment en raison de l'immobilier qui leur est accessible financièrement. Les ressortissants d'Europe Occidentale sont eux nettement sous-représentés parmi les étrangers. Ce profil de non-Belges montre bien le renouvellement constant des arrivées d'ouvriers ou de travailleurs peu qualifiés dans cette commune d'immigration ancienne.

Situé uniquement en première couronne [1], la commune de Saint-Josse est caractérisée par une population au **profil socio-économique** défavorisé. Cela se traduit par des revenus imposables très inférieurs à la moyenne bruxelloise. Les déclarations avec un faible revenu ou un revenu de remplacement (en ce compris les pensions), sont largement surreprésentées dans la commune. Les **taux d'activité** [2] masculins et féminins sont inférieurs à la moyenne régionale. Particulièrement marqué chez les femmes issues de l'immigration, ce schéma s'atténue cependant très nettement chez les jeunes filles. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs mais les ouvriers sont fortement surreprésentés par rapport à la proportion moyenne bruxelloise. Le **taux de chômage** communal est largement supérieur à la moyenne de la Région, concerne tous les âges et plus particulièrement les jeunes, qui ne poursuivent pas fréquemment de longues études comme en atteste le taux d'activité élevé des moins de 25 ans. La proportion de la population qui vit d'un revenu d'insertion sociale ou d'une allocation de remplacement est extrêmement élevée à tous les âges.

La part des habitants se déclarant en mauvaise **santé** est très supérieure à la moyenne régionale. Le **taux de mortalité** [3] des hommes est supérieur à celui observés pour l'ensemble de la Région. Le **taux de natalité** est le plus élevé de la Région, ce qui s'explique par la part significative des jeunes adultes dans la population de la commune mais aussi par le taux de fécondité des populations issues de l'immigration, qui reste plus élevé. La commune abrite une population précarisée extrêmement importante, ce qui, avec la forte natalité, a pour conséquence que plus de la moitié des enfants naissent et grandissent dans des foyers sans revenu du travail. Les mères seules ou très jeunes sont également fort surreprésentées.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, les filières techniques et surtout professionnelles sont proportionnellement nettement plus suivies que la moyenne régionale par les jeunes résidant à Saint-Josse. La part de jeunes suivant la filière générale est donc très nettement sous la moyenne bruxelloise. Le retard scolaire touche fortement les jeunes de la commune, ce dès la fin du primaire et particulièrement pour les garçons. Le retard scolaire touche plus fortement Saint-Josse-Ten-Noode que Région bruxelloise où la situation est loin d'être brillante. À l'issue de l'enseignement obligatoire, ils sont, malheureusement

(1,2,3) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

assez logiquement, beaucoup moins nombreux à suivre des études supérieures. Leurs parents sont aussi moins souvent universitaires ou même titulaires d'un diplôme secondaire général. Dans toute la commune, le niveau de qualification pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Ces difficultés sont amplifiées par le fait que, à diplôme égal, on observe aussi proportionnellement plus de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale. Cela suppose des problèmes d'orientation professionnelle ou certaines formes de discrimination touchant spécifiquement la population d'origine immigrée.

Commune faisant partie de la première couronne des faubourgs, Saint-Josse possède un **bâti** assez homogène, parmi le plus ancien de la Région puisque près des trois-quarts des logements datent d'avant 1961. Seul le quartier Nord, rebâti durant le dernier quart du vingtième siècle, échappe à cette règle. Dans la commune, les logements sont majoritairement peu confortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher réduites. L'état intérieur pose souvent problème suite à la vétusté de certaines installations, l'état et l'aspect extérieur sont peu appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugées très sévèrement sur quasiment tout le territoire communal. La quasi absence d'espaces verts fait que la commune est très mal jugée sur ce plan. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune, près de 73 % des ménages résidant en appartement.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Saint-Josse :

- La précarité financière d'une très grande partie de la population, est le reflet d'un taux de chômage important et d'emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés. La question de la qualification se pose de diverses manières. Tout d'abord, le profil moins qualifié et de plus en plus inadapté au marché de l'emploi bruxellois tend à se reproduire de génération en génération. Il est certain que les jeunes font aujourd'hui de plus longues études, mais du fait de l'élévation généralisée des niveaux scolaires, l'écart avec les mieux formés reste important. Les problèmes de maîtrise de la seconde langue nationale, de choix des filières mais aussi potentiellement de discrimination à l'embauche font que l'insertion sur le marché de l'emploi de ces jeunes, souvent issus de l'immigration, reste problématique.

- La précarité financière d'une grande partie de la population se traduit évidemment dans ses conditions de logement, particulièrement dans une commune ou la quasi-totalité du bâti est ancien. Les mauvaises conditions socio-économiques ont aussi un effet direct sur l'état de santé de la population. Les jeunes enfants sont très nombreux dans la commune et la natalité est en nette croissance. Ils grandissent généralement dans des conditions matérielles précaires et ne bénéficient guère, vu la densité de l'urbanisation, d'un espace public adapté à leurs besoins. Parallèlement, Saint-Josse doit toujours faire face au vieillissement de sa population, y compris au sein des communautés immigrées.

Echos du terrain

En la croisant avec votre expérience des conditions de vie dans la commune, la lecture des statistiques reprises dans les pages suivantes vous amènera peut-être à tirer d'autres conclusions ou à vous poser de nouvelles questions. L'espace ci-dessous est prévu à cet effet.

2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale de Saint-Josse-Ten-Noode (1980-2008).

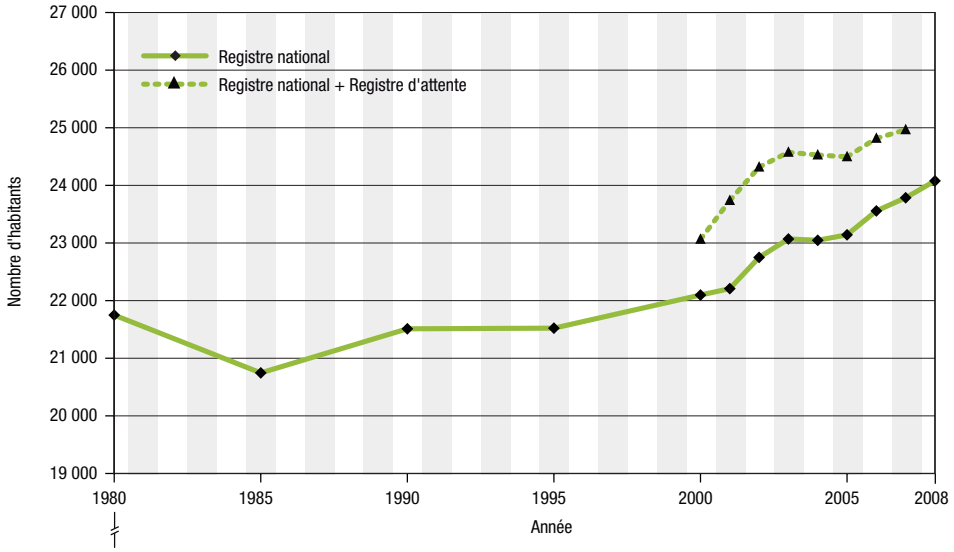

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national et Registre d'attente.

Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Saint-Josse-Ten-Noode a progressivement augmenté depuis 1985. En 2008, on y comptait 24 078 habitants.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2008 et 01/01/1998.

	Hommes 1998	Femmes 1998	Hommes 2008	Femmes 2008
95 ans +	3	22	0	10
90-94 ans	16	74	9	52
85-89 ans	38	149	35	96
80-84 ans	81	201	85	149
75-79 ans	170	294	146	213
70-74 ans	227	283	216	267
65-69 ans	307	330	320	360
60-64 ans	367	353	382	380
55-59 ans	440	421	515	472
50-54 ans	525	473	621	622
45-49 ans	633	532	758	729
40-44 ans	737	694	982	732
35-39 ans	885	810	1 190	902
30-34 ans	1 109	858	1 280	1 093
25-29 ans	1 168	1 105	1 350	1 188
20-24 ans	901	1 006	952	1 066
15-19 ans	805	776	810	793
10-14 ans	752	674	768	698
5-9 ans	833	894	859	822
< 5 ans	997	946	1 091	1 065

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national (1998 – 2008).

Au 1er janvier 2008, la commune de Saint-Josse-Ten-Noode compte officiellement 24 078 habitants (12 369 hommes et 11 709 femmes) ; on dénombrait également 1 180 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 2,3 % de la population de la Région bruxelloise vit à Saint-Josse-Ten-Noode. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes âgées de plus de 70 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Saint-Josse-Ten-Noode			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	5,5 %	5,6 %	5,6 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	27,3 %	27,6 %	25,8 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	30,5 %	30,4 %	28,7 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	62,7 %	63,8 %	66,1 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	59,5 %	61,0 %	63,2 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	10,0 %	8,6 %	8,1 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	2,7 %	2,3 %	1,8 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	32,9	28,3	28,4	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	68,2	63,9	58,3	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	26,6	26,6	22,3	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.
L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population de Saint-Josse-Ten-Noode est globalement beaucoup plus jeune que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement est très faible par rapport à celui de la Région. On note une évolution similaire à la tendance régionale avec une augmentation de la proportion des jeunes et une diminution de la proportion de personnes de plus de 65 ans dont la part était déjà faible dans la commune.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. L'âge moyen à Saint-Josse-Ten-Noode était déjà le plus bas en 2000. Depuis 2006, il a légèrement tendance à augmenter.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.

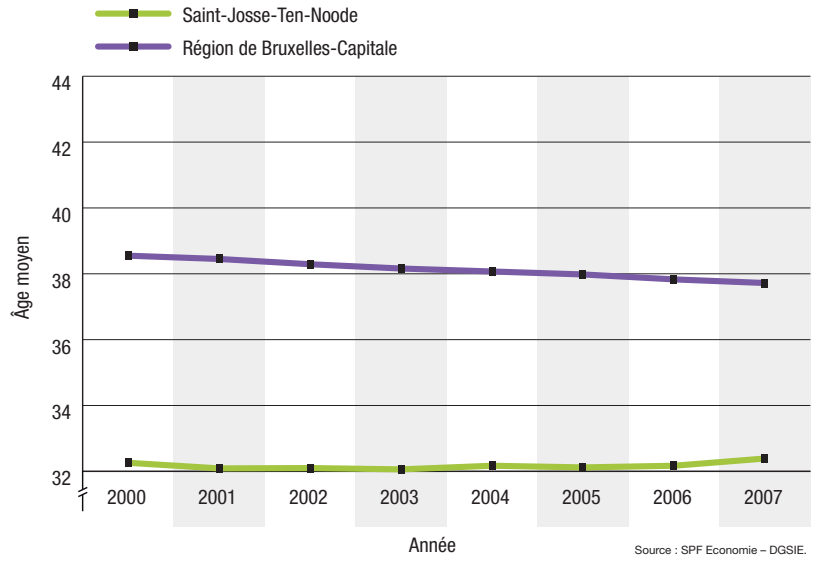

Source : SPF Economie – DGSIE.

2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif [4]).

	Saint-Josse-Ten-Noode		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	3 368	30,7	118 947	23,7
Femme isolée	2 307	21,0	128 742	25,6
Couple sans enfants	1 161	10,6	82 178	16,4
Couple avec enfants	2 541	23,2	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	1 098	10,0	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	188	1,7	7 660	1,5
Autre type de ménage	310	2,8	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	**10 973**	**100,0**	**502 265**	**100,0**

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

51,7 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 3 368 hommes isolés à Saint-Josse-Ten-Noode représentent 30,7 % des ménages mais seulement 14,2 % de la population totale.

62,3 % des ménages au moins n'ont pas d'enfant (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 33,5 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 188 pères avec enfants à Saint-Josse-Ten-Noode.

La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(4) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2007.

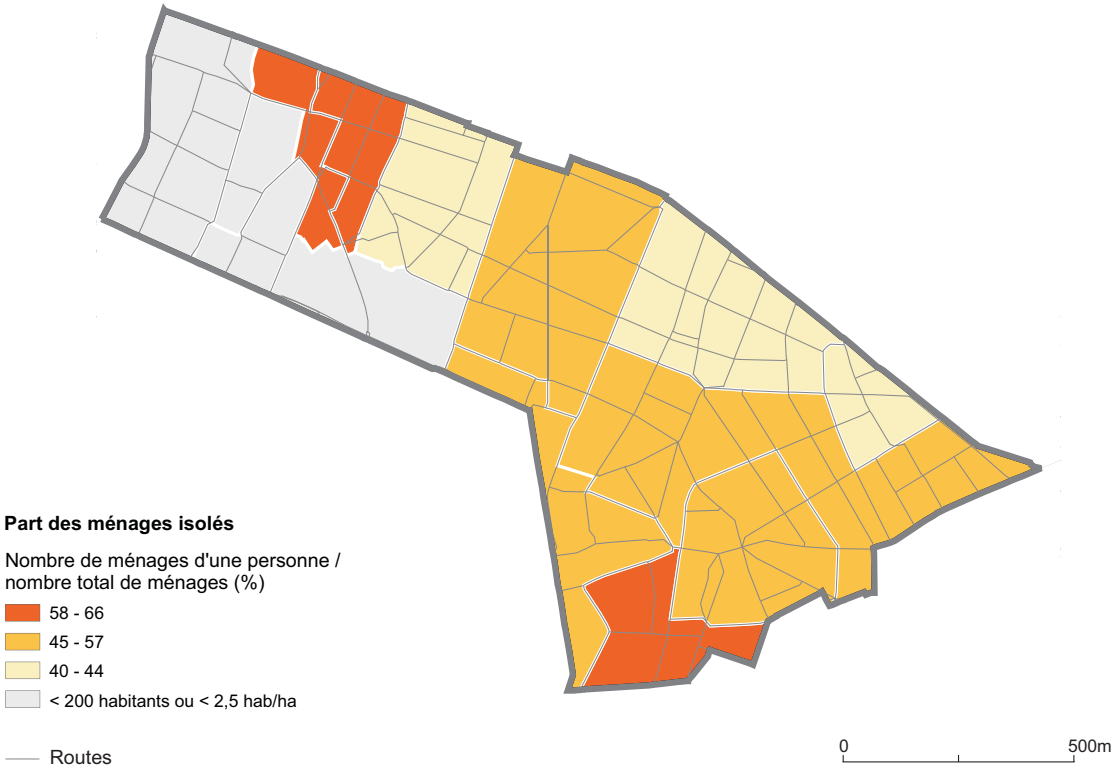

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de ménages d'une personne est plus forte à Saint-Josse-Ten-Noode (51,3 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On ne retrouve plus de 50 % de ménages d'une personne que dans deux secteurs statistiques : «A12- Saint-Lazare» (66,1 %) et «A02- Charité» (65,9 %). La proportion de ménages d'une personne est la plus basse dans le secteur «A10- Saint-François» (40,0 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2007.

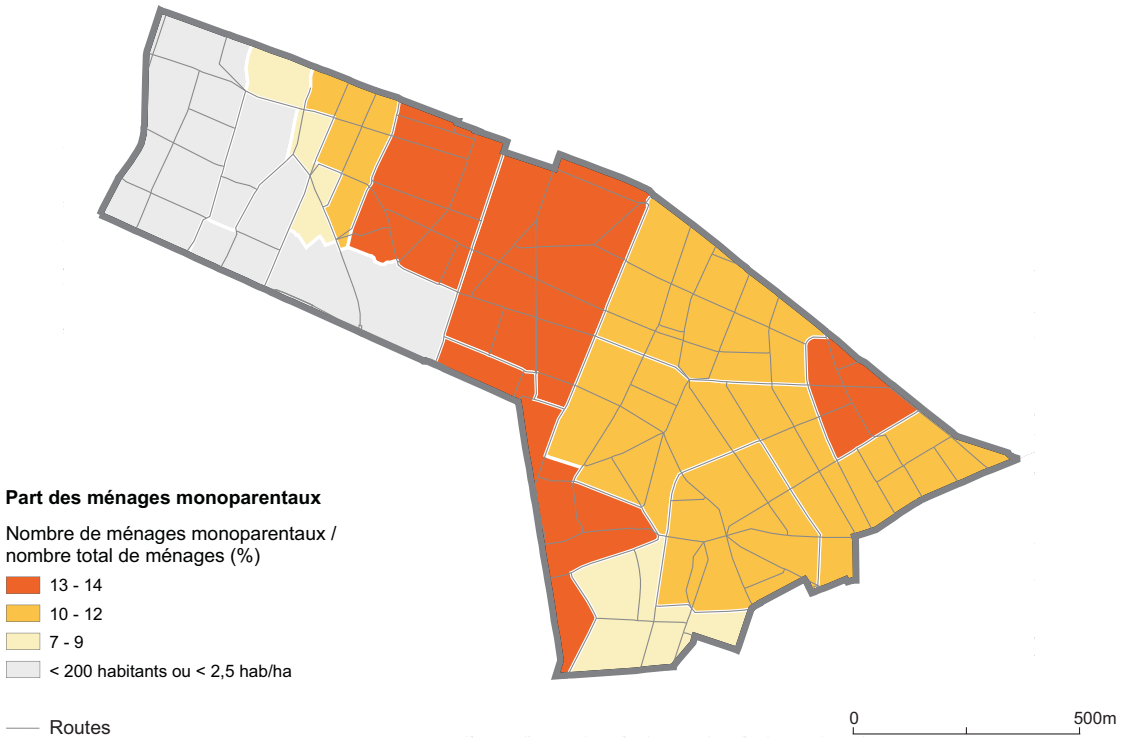

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Saint-Josse-Ten-Noode (11,7 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 33,5 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A10- Saint-François» (13,8 %). C'est un quartier de logements sociaux, les parts de familles monoparentales y sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité pour y accéder. La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A02- Charité» (7,3 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Saint-Josse-Ten-Noode

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**24 078**	**100,0**
Belgique	16 112	66,9
Maroc	1 459	6,1
Turquie	1 417	5,9
France	659	2,7
Italie	450	1,9
Pologne	423	1,8
Roumanie	308	1,3
Espagne	307	1,3
Congo (Rép. Dém.)	286	1,2
Bulgarie	228	0,9

Région bruxelloise

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**1 048 491**	**100,0**
Belgique	753 448	71,9
France	46 006	4,4
Maroc	39 095	3,7
Italie	26 695	2,5
Espagne	19 210	1,8
Portugal	16 127	1,5
Pologne	15 645	1,5
Turquie	10 516	1,0
Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	8 718	0,8

Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 33,1 % de la population de la commune de Saint-Josse-Ten-Noode est de nationalité non belge [5], ce qui est plus que la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(5) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

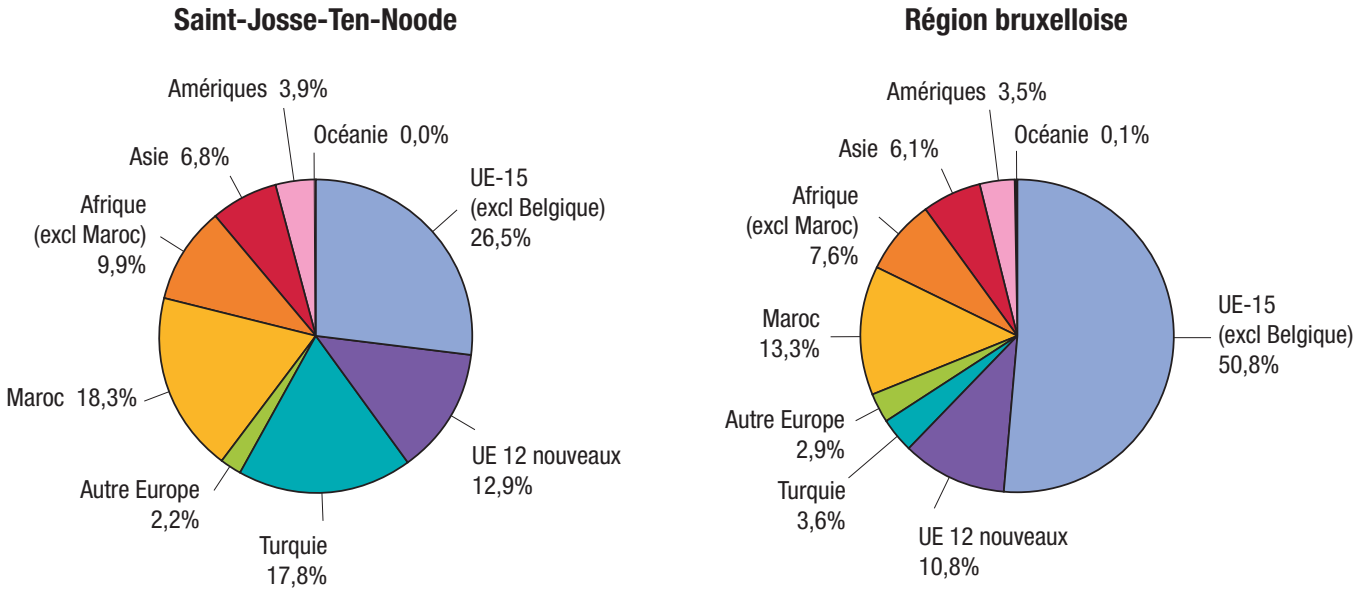

Source : SPF Economie – DGSIE.

À Saint-Josse-Ten-Noode, la population non belge originaire des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 [6]), 26,5 % des non-Belges, est moins importante que pour la totalité de la Région (50,8 %). Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Marocains (18,3 % des non-Belges, 6,1 % de la population totale) suivie par les Turcs (17,8 % des non-Belges), les Français (8,3 % des non-Belges), les Italiens (5,6 % des non-Belges) et les Polonais (5,3 % des non-Belges).

(6) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population de Saint-Josse-Ten-Noode au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	4 251	0,7	32,0	53,3	38,8	4,9	1,6
	Demandeur d'emploi	1 514	0,0	12,0	16,3	24,8	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	766	-	-	0,0	4,8	84,2	85,3
	Autres	6 403	99,3	56,0	30,3	31,6	10,9	13,2
Population totale BCSS		12 934	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	2 610	0,4	22,4	38,7	24,8	2,6	1,3
	Demandeur d'emploi	1 143	0,0	11,1	14,8	17,8	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	992	-	-	0,5	9,6	65,8	88,6
	Autres	7 316	99,6	66,5	46,1	47,8	31,6	10,1
Population totale BCSS		12 061	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	6 861	0,5	27,0	46,8	31,9	3,7	1,4
	Demandeur d'emploi	2 657	0,0	11,6	15,6	21,4	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	1 758	-	-	0,2	7,2	74,0	87,6
	Autres	13 719	99,5	61,4	37,4	39,6	22,3	11,0
Population totale BCSS		24 995	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS [7], chiffres au 31/12/2007.

À Saint-Josse-Ten-Noode, 46,8 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est beaucoup moins que la moyenne régionale (57,0 %). Il en va de même pour les 50-64 ans (31,9 % contre 44,6 %). Par contre les 18-24 ans (27,0 % contre 27,3 %) et les moins de 18 ans (0,5 % contre 0,4 %) sont aussi nombreux à avoir un emploi.

(7) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer…

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Figure 5 : Part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi rémunéré à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise au 31/12/2005.

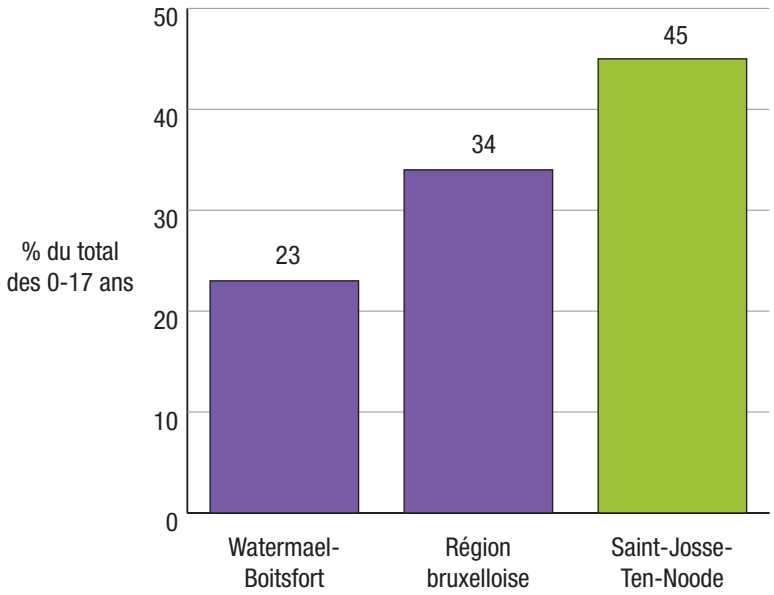

Source : BCSS au 31/12/2005.

45 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu du travail. C'est le pourcentage le plus fort de la Région, largement supérieur aux 34 % de l'ensemble de la Région.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité [8] de la population de Saint-Josse-Ten-Noode et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Saint-Josse-Ten-Noode			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	61,5	45,1	53,8	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	33,5	26,2	29,8	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	69,7	53,5	62,4	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	63,6	42,6	53,3	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	4,4	2,3	3,2	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Saint-Josse-Ten-Noode, le taux d'activité (53,8 %) est inférieur à celui de la Région de Bruxelles-Capitale (59,0 %), surtout pour les femmes (45,1 % versus 53,6 %). Cela s'observe dans toutes les tranches d'âges, à l'exception des 15-24 ans où le taux est plus élevé dans la commune (29,8 % contre 26,7 %), surtout pour les hommes (33,5 % contre 28,3 %). Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures.

(8) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs de Saint-Josse-Ten-Noode et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Saint-Josse-Ten-Noode			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	25,8	32,3	28,3	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	35,1	45,0	39,6	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	38,1	38,5	38,2	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	17,1	16,0	16,6	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	27,2	24,4	25,9	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	17,7	21,1	19,2	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	15,7	20,8	17,9	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	70,6	65,5	68,3	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	13,8	13,7	13,7	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	62,0	67,5	64,4	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	6,7	7,2	6,9	10,5	11,5	11,0
Hors UE	31,4	25,3	28,7	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est beaucoup plus élevé à Saint-Josse-Ten-Noode (28,3 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (39,6 % contre 31,7 %). Le taux est extrêmement élevé pour les jeunes femmes (45,0 %). Au 1er janvier 2008, 38,2 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 19,2 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Les chômeurs de Saint-Josse-Ten-Noode sont plus jeunes que dans l'ensemble de la Région, surtout les femmes.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Saint-Josse-Ten-Noode, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Saint-Josse-Ten-Noode	7 683 €	15 737 €	12 000 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens et médians à Saint-Josse-Ten-Noode sont très inférieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise [9], et donc également à ce que l'on observe dans le pays.

(9) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Saint-Josse-Ten-Noode, revenus 2006.

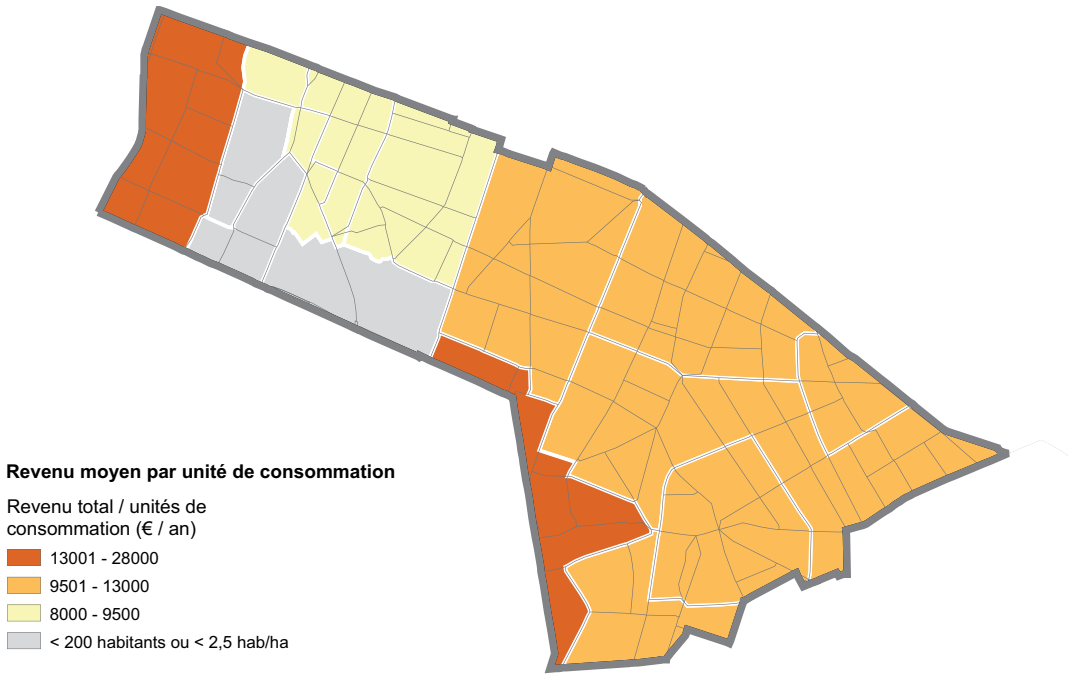

Source : DGSIE, statistiques fiscales 2007
Cartographie : IGEAT / ULB

Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

À Saint-Josse-Ten-Noode, la valeur maximale est de 13 325 €/an, observée dans le secteur «A03- Madou» (sans tenir compte des 27 962 €/an du secteur «A3MJ- Manhattan» trop peu peuplé pour être statistiquement significatif). Le minimum est de 7 973 €/an pour le secteur «A14- Prairie».

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise.

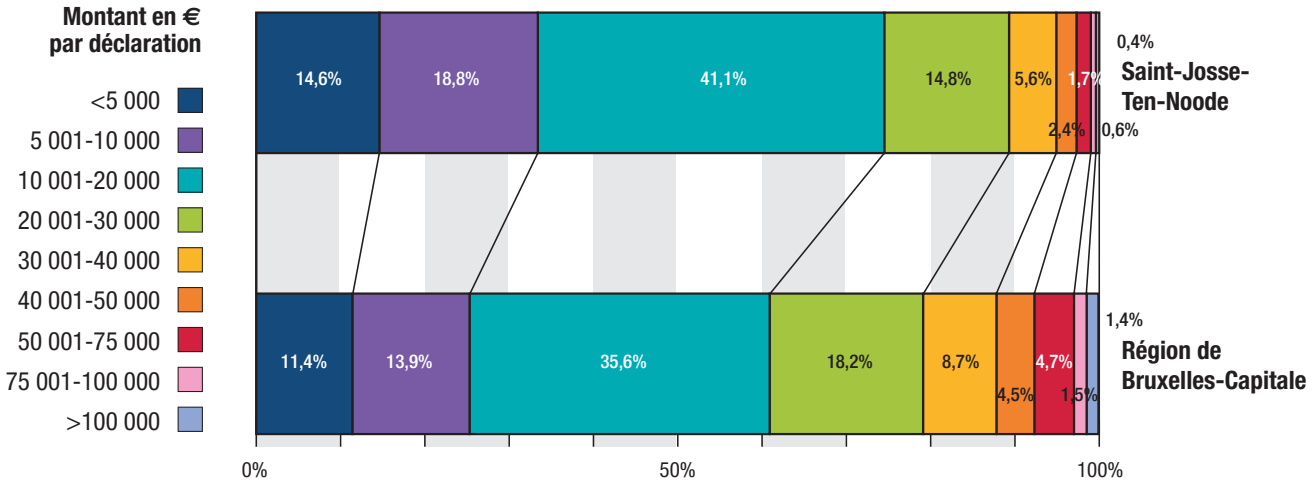

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Saint-Josse-Ten-Noode est une commune pauvre. La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) y est plus importante et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) nettement plus faible que dans la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise.

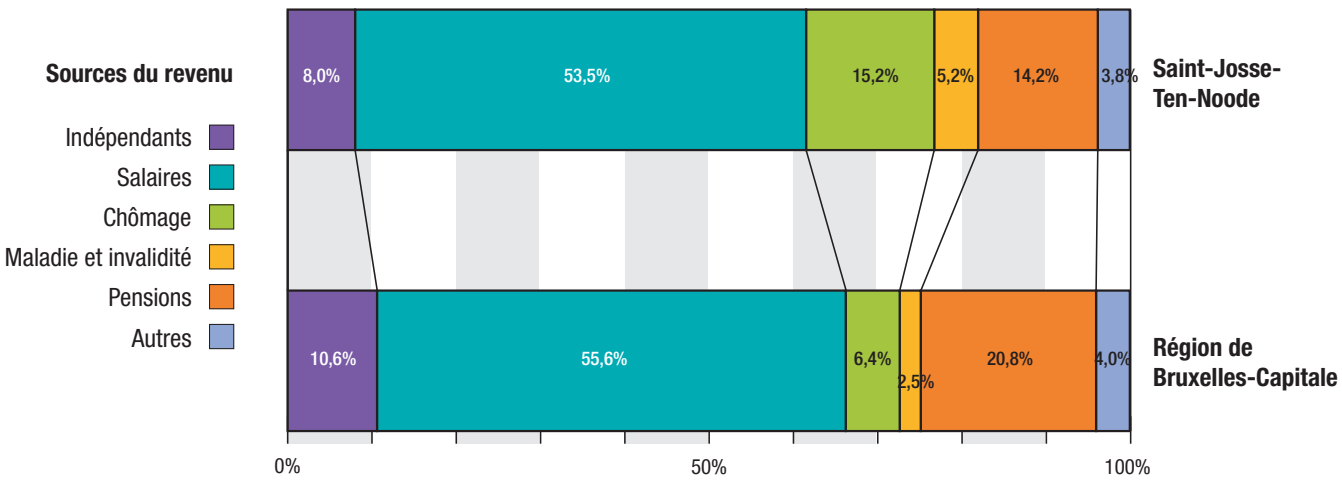

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

La part des revenus du chômage (15,2 %) est deux fois plus élevée que la moyenne de la Région. Les pensionnés et les indépendants y sont moins nombreux qu'en Région bruxelloise (respectivement 14,2 % et 8,0 % contre 20,8 % et 10,6 % pour la Région).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Saint-Josse-Ten-Noode		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	**2 712**	**100,0**	**93 462**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	396	14,6	7 177	7,7
Allocation de chômage	329	12,1	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	7	0,3	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	732	27,0	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	**15 908**	**100,0**	**667 026**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1 334	8,4	20 385	3,1
Allocation de chômage	2 844	17,9	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	271	1,7	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	4 449	28,0	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	**1 958**	**100,0**	**152 045**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	75	3,8	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	387	19,8	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	124	6,3	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	586	29,9	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

28,0 % de la population active et 27,0 % des jeunes vit d'une allocation de remplacement à Saint-Josse-Ten-Noode. La proportion de la population qui vit d'un revenu du CPAS ou d'une allocation de remplacement est beaucoup plus forte à Saint-Josse-Ten-Noode que dans l'ensemble de la Région. 29,9 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Saint-Josse-Ten-Noode				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	1	0	1	6 212	42	31	73	229 420
18-24	300	91	391	2 712	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	485	238	723	10 204	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	196	35	231	2 992	4 553	666	5 219	162 545
≥65	60	14	74	1 958	1 103	232	1 335	152 045
Total	1 042	378	1 420	24 078	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Saint-Josse-Ten-Noode				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,0	0,0	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	11,1	3,4	14,4	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	4,8	2,3	7,1	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	6,6	1,2	7,7	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	3,1	0,7	3,8	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	4,3	1,6	5,9	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, près de 5,9 % de la population de Saint-Josse-Ten-Noode bénéficiait d'un revenu de remplacement, ce qui est le taux le plus élevé de l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont proportionnellement les plus représentés est celle des 18-24, aussi bien à Saint-Josse-Ten-Noode que dans la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.

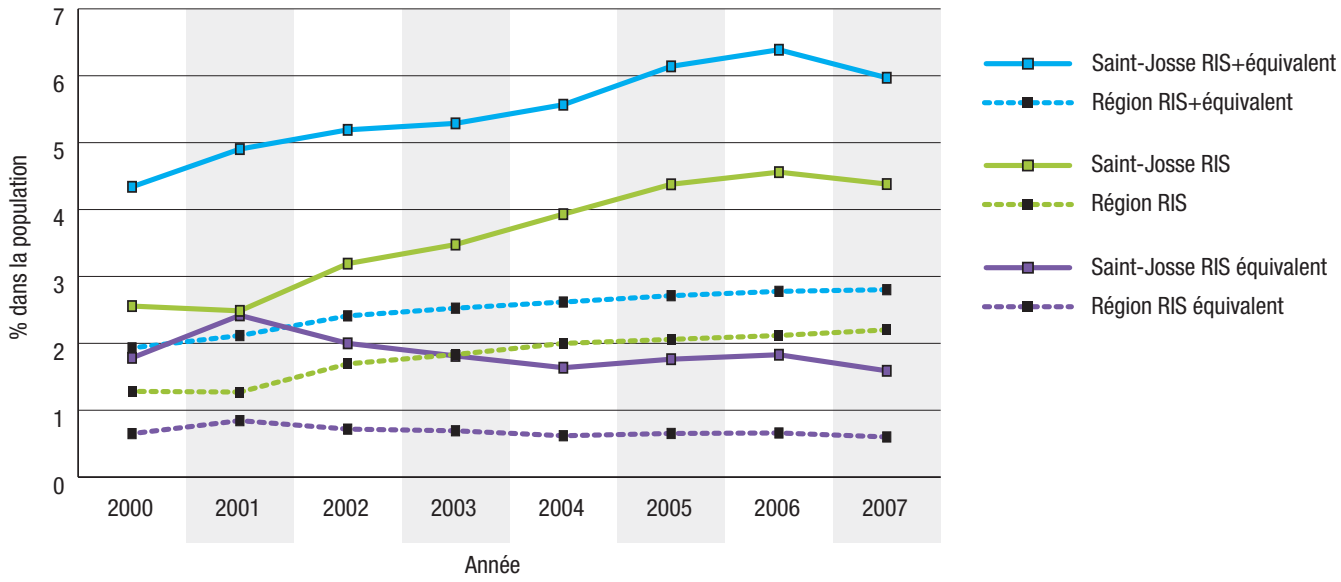

Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2006, la part des personnes bénéficiaires d'un RIS ou équivalent a tendance à augmenter à Saint-Josse-Ten-Noode et ce, beaucoup plus fortement que pour l'ensemble de la Région.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS de Saint-Josse-Ten-Noode entre 1999 et 2008.

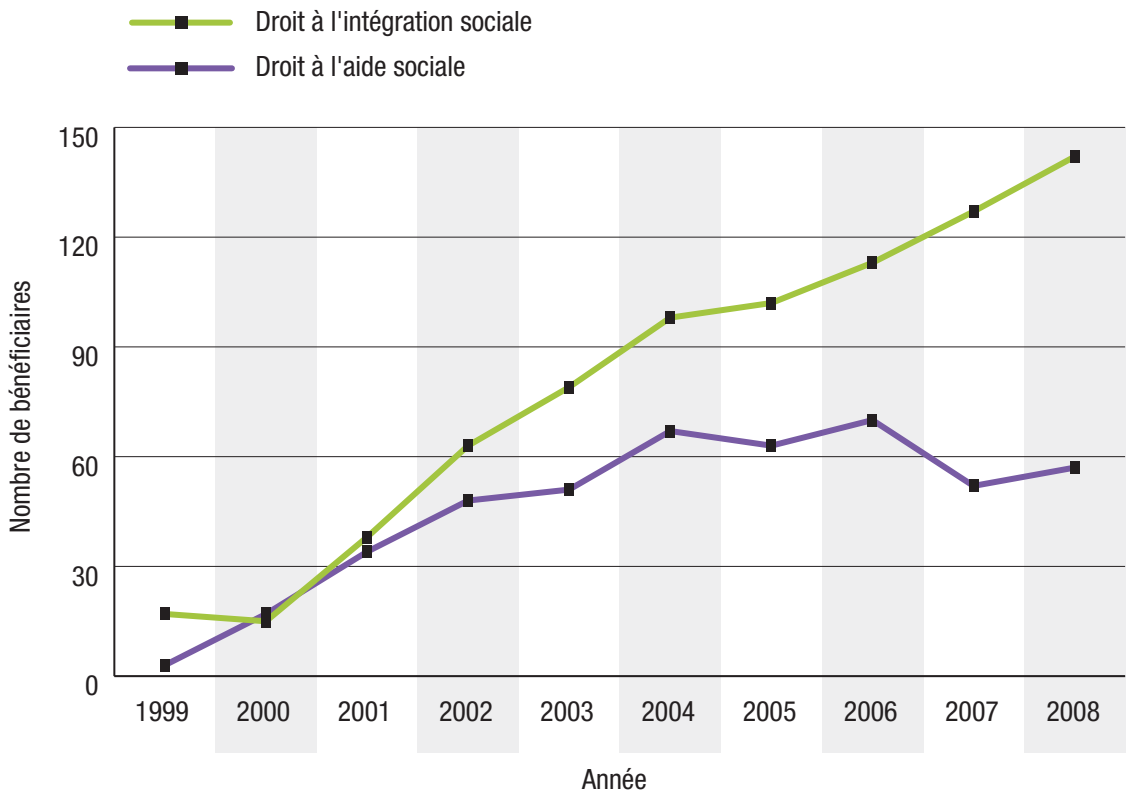

Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Saint-Josse-Ten-Noode entre 1999 et 2008.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Saint-Josse-Ten-Noode	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	21	491	442	954	430	227	60	717
CPAS	17	1 189	48	1 254	868	474	30	1 372
GRAPA	0	5	262	267	16	37	39	92
Allocation pour handicapé	0	227	88	315	115	85	12	212
Allocation familiale majorée	39	6		45	0	1		1
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		325	11	337	205	169	10	384
OMNIO	295	277	4	576				
Total des bénéficiaires	373	2 520	855	3 748	1 634	993	151	2 778
Population totale BCSS	7 122	15 905	1 968	24 995	7 122	15 905	1 968	24 995

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Saint-Josse-Ten-Noode au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Saint-Josse-Ten-Noode	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,3	3,1	22,5	3,8	6,0	1,4	3,0	2,9
CPAS	0,2	7,5	2,4	5,0	12,2	3,0	1,5	5,5
GRAPA	0,0	0,0	13,3	1,1	0,2	0,2	2,0	0,4
Allocation pour handicapé	0,0	1,4	4,5	1,3	1,6	0,5	0,6	0,8
Allocation familiale majorée	0,5	0,0		0,2	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		2,0	0,6	1,3	2,9	1,1	0,5	1,5
OMNIO	4,1	1,7	0,2	2,3				
Total des bénéficiaires	5,2	15,8	43,4	15,0	22,9	6,2	7,7	11,1
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

26,1 % de la population de Saint-Josse-Ten-Noode bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est beaucoup plus que dans la Région bruxelloise [10] (17,2 %). 51,1 % des plus de 65 ans bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé.

Saint-Josse-Ten-Noode compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (10,5 %), VIPO (6,7 %), de chômeurs âgés (2,9 %), de «GRAPA» (1,4 %) et d'handicapés (2,1 %) que la moyenne de la Région (respectivement 4,9 %, 5,1 %, 2,0 %, 1,0 % et 2,2 % pour la Région).

(10) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise par sexe.

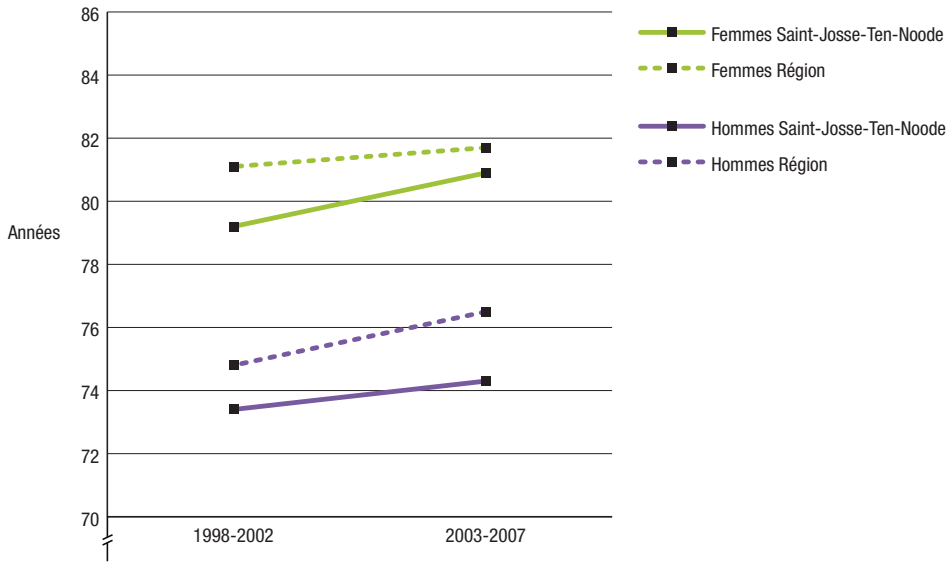

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la santé et du social.

L'espérance de vie dans la commune est inférieure à la moyenne bruxelloise. L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes. À Saint-Josse-Ten-Noode, la croissance de l'espérance de vie est plus importante pour les femmes que pour les hommes (respectivement +1,7 ans contre +0,9 ans) alors qu'on observe l'inverse dans la Région Bruxelles-Capitale (respectivement + 0,6 ans contre +1,7 ans).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise.

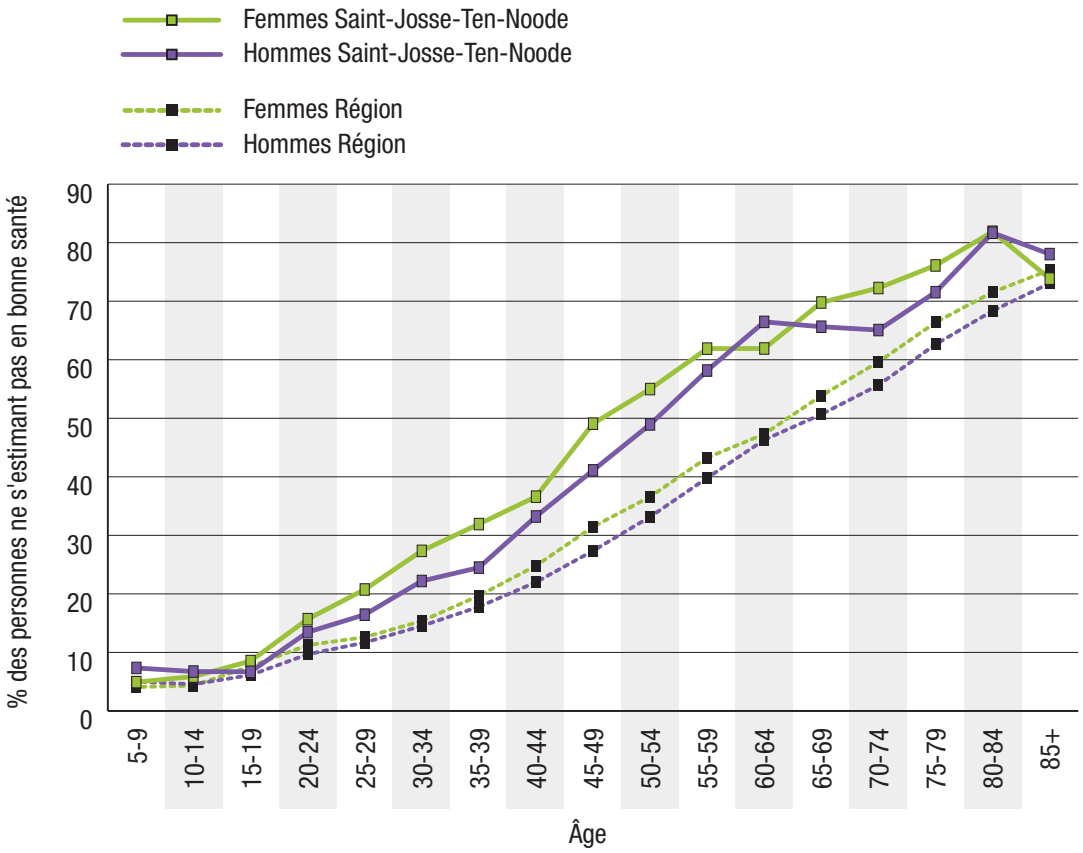

Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

La population de Saint-Josse-Ten-Noode s'estime en moins bonne santé que celle de la Région entière, ceci est d'autant plus marqué chez les femmes, à l'exception des 60-64 ans.
La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Saint-Josse-Ten-Noode, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation (11) pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	107	182,1	**+30 %**	124	221,6	+20 %
Cancers	96	163,4	+12 %	72	128,7	-5 %
Maladies respiratoires	41	69,8	+25 %	38	67,9	+12 %
Maladies de l'appareil digestif				42	75,1	+18 %
Causes externes	36	61,3	+16 %			
Total	339	576,8	**+18 %**	324	579,0	+5 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.
Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Saint-Josse-Ten-Noode, le taux de mortalité est de 577 pour 100 000 pour les hommes et de 579 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les hommes (+18 % par rapport à la Région).

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies cardiovasculaires chez les hommes.

(11) Voir mode d'emploi.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise, 1998-2007.

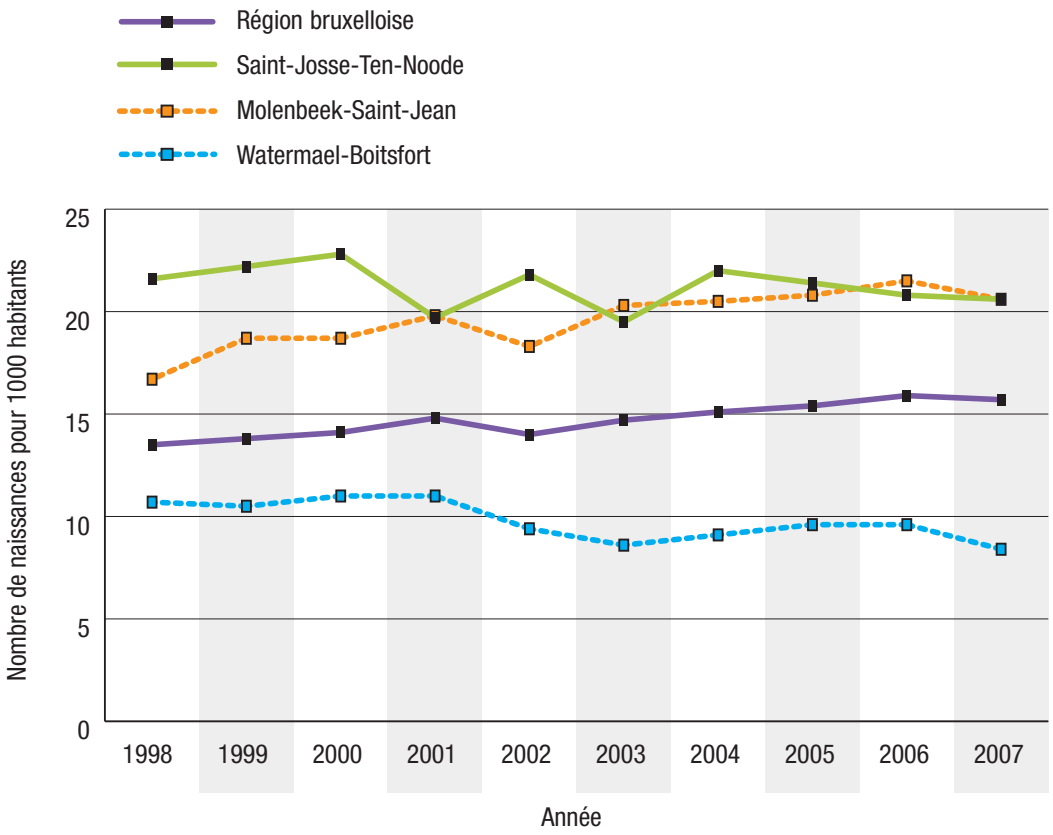

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes est en légère augmentation à Saint-Josse-Ten-Noode alors que le taux de natalité est en légère diminution. Le taux de natalité de la commune était un des plus fort de la Région en début de période (supérieur à celui de Molenbeek-Saint-Jean, le plus fort de la Région en fin de période).

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Saint-Josse-Ten-Noode, 1998-2007 selon deux sources différentes.

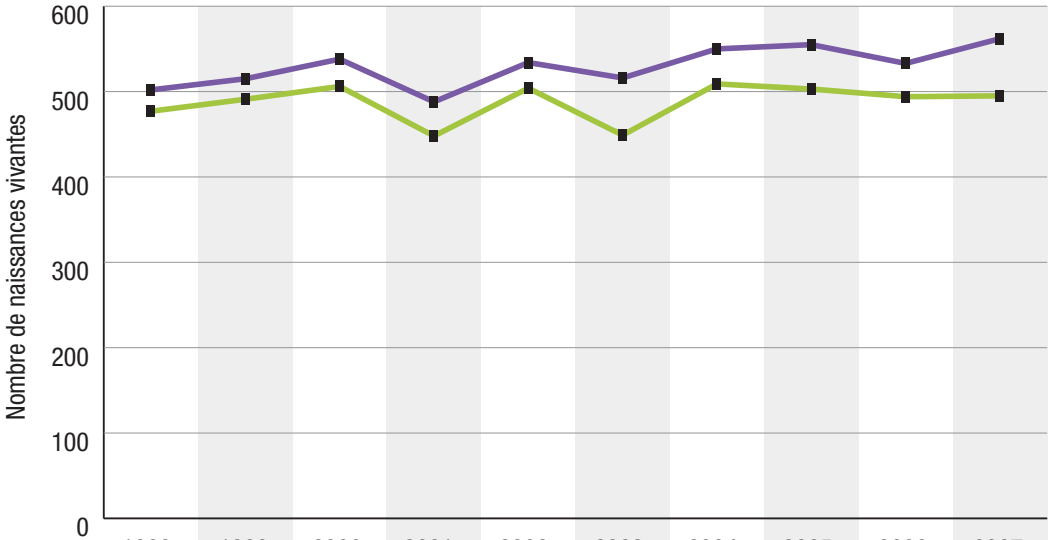

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bulletins statistiques	502	515	538	488	534	516	550	555	533	562
Registre national	477	491	506	448	504	449	509	503	494	495

Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.
Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

À Saint-Josse-Ten-Noode, la différence entre les deux sources d'information est importante (67 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise au 01/01/2007.

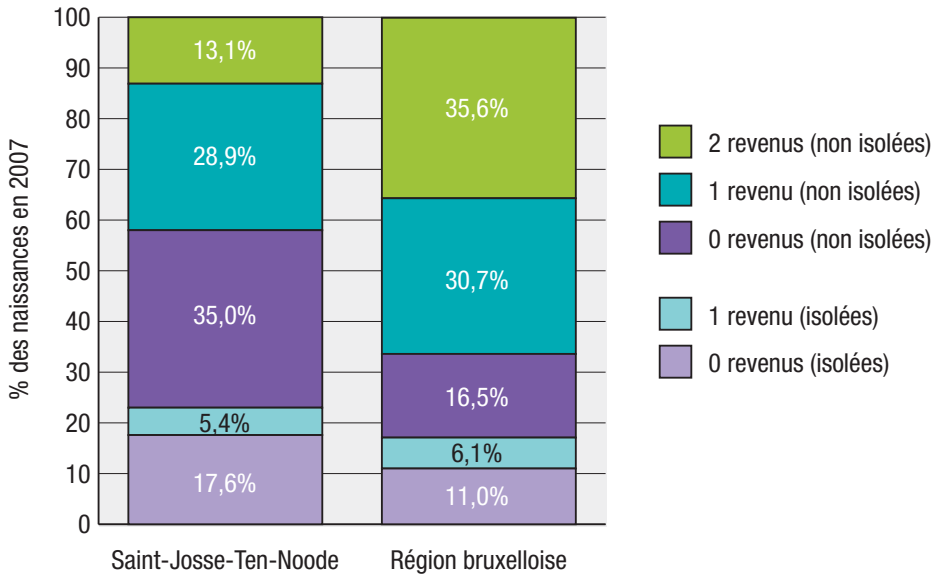

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Saint-Josse-Ten-Noode, la majorité des naissances (52,6 %) a lieu dans un ménage (isolé [12] ou non) ne comptant aucun revenu, ce qui est presque deux fois plus que dans l'ensemble de la Région (27,5 %). Les mères seules sont également beaucoup plus représentées (23,0 % contre 17,1 %).

(12) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Saint-Josse-Ten-Noode, 1998-2007.

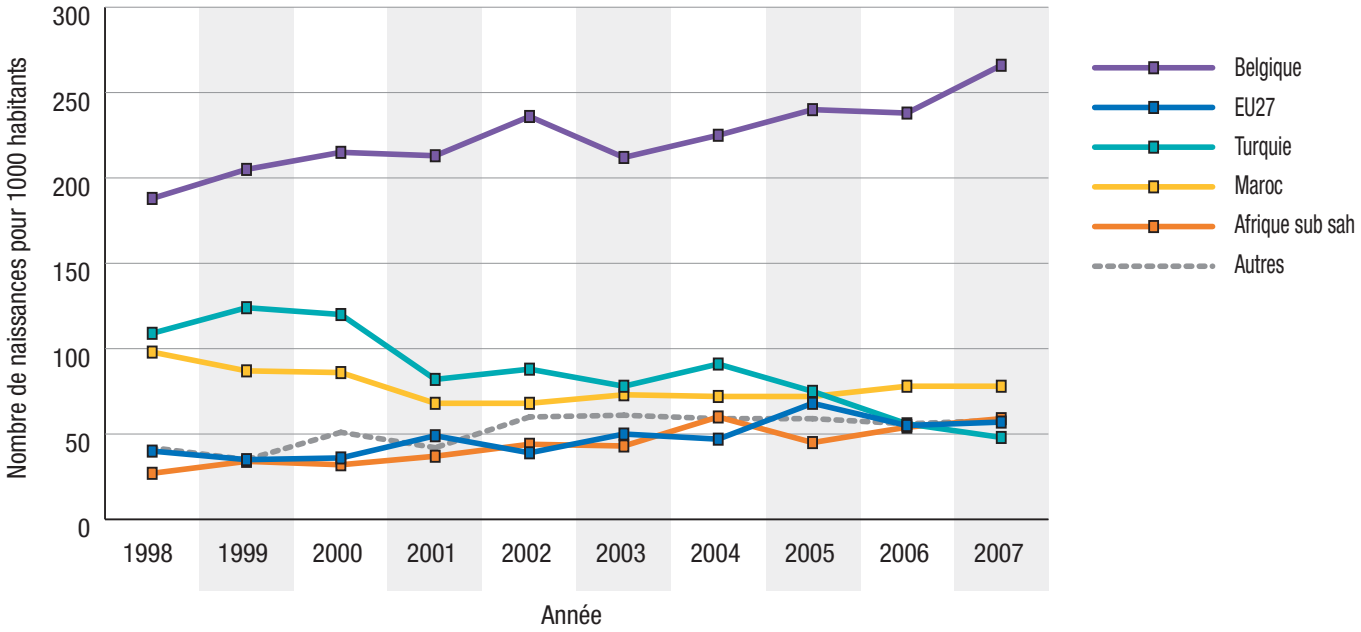

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Saint-Josse-Ten-Noode en 2007, 47 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge. Le nombre de naissance de mères turques diminue. Ceci ne veut pas dire qu'il y a une diminution des naissances de mères d'origine turque.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Saint-Josse-Ten-Noode	% Saint-Josse-Ten-Noode*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	83	3,0	3,5
Césariennes	493	18,0	17,4
Accouchements induits	719	27,0	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	171	6,7	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	25	9,7	10
Petits poids (< 2500g)	180	6,8	6,5
Mères < 20 ans	148	**5,4**	2,8
Mères ≥ 40 ans	99	3,6	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Saint-Josse-Ten-Noode, les naissances issues de mères jeunes (5,4 %) sont beaucoup plus nombreuses qu'en Région bruxelloise (2,8 %).
Pour ce qui est des autres statistiques de santé materno-infantile, les résultats sont fort proches de celles de la Région de Bruxelles-Capitale.

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise, périodes 1998-2002 et 2003-2007.

	Nombre Saint-Josse-Ten-Noode	Saint-Josse-Ten-Noode pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	29	**10,6**	7,2
Mortalité infantile (2)	19	**7,0**	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	36	**13,2**	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22ème semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.
(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.
(3) Décès entre la 22ème semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Saint-Josse-Ten-Noode, les taux de mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile sont beaucoup plus élevés que dans la Région. Toutes les différences sont statistiquement significatives.

5. ÉDUCATION

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise, début 2008.

	Saint-Josse-Ten-Noode	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	1 378	46 958
Au lieu de scolarisation	792	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Saint-Josse-Ten-Noode, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Saint-Josse-Ten-Noode		Région bruxelloise
Niveau	**Filière**	**Nombre**	**% dans niveau**	**% dans niveau**
Primaire	Primaire	2 121	94,1	94,8
	Primaire spécialisé	133	5,9	5,2
	Primaire total	2 254	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	694	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	253	35,3	51,2
	Technique	185	25,8	24,5
	Professionnel	279	38,9	24,3
	Total	717	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	153	29,0	45,9
	Technique	187	35,4	30,9
	Professionnel	188	35,6	23,2
	Total	528	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	97	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	17	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		**4 307**	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Saint-Josse-Ten-Noode ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement professionnel, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 4 307 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Saint-Josse-Ten-Noode et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.

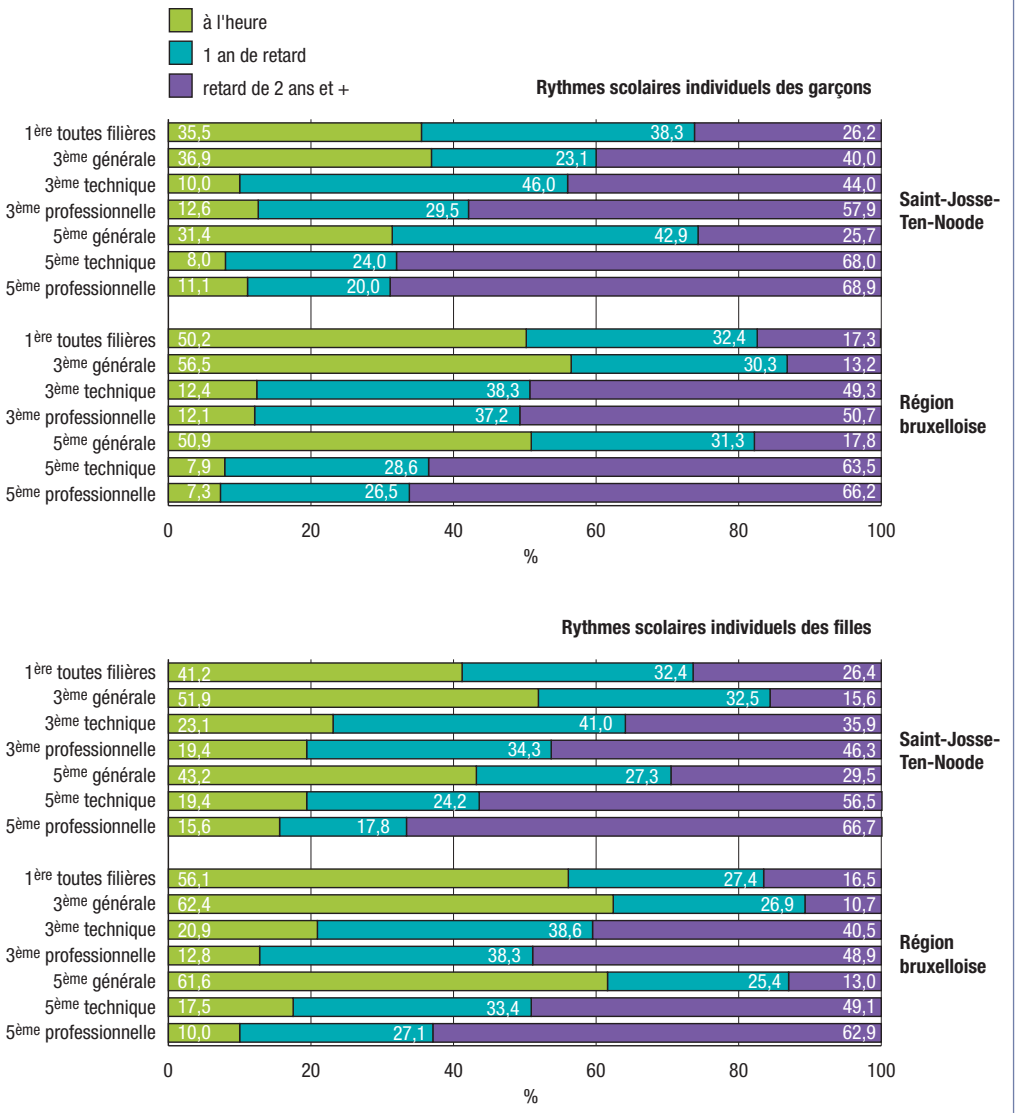
à l'heure
1 an de retard
retard de 2 ans et +
Rythmes scolaires individuels des garçons
1ère toutes filières 35,5 38,3 26,2
3ème générale 36,9 23,1 40,0
3ème technique 10,0 46,0 44,0
3ème professionnelle 12,6 29,5 57,9
5ème générale 31,4 42,9 25,7
5ème technique 8,0 24,0 68,0
5ème professionnelle 11,1 20,0 68,9
Saint-Josse-Ten-Noode
1ère toutes filières 50,2 32,4 17,3
3ème générale 56,5 30,3 13,2
3ème technique 12,4 38,3 49,3
3ème professionnelle 12,1 37,2 50,7
5ème générale 50,9 31,3 17,8
5ème technique 7,9 28,6 63,5
5ème professionnelle 7,3 26,5 66,2
Région bruxelloise
0 20 40 60 80 100
%
Rythmes scolaires individuels des filles
1ère toutes filières 41,2 32,4 26,4
3ème générale 51,9 32,5 15,6
3ème technique 23,1 41,0 35,9
3ème professionnelle 19,4 34,3 46,3
5ème générale 43,2 27,3 29,5
5ème technique 19,4 24,2 56,5
5ème professionnelle 15,6 17,8 66,7
Saint-Josse-Ten-Noode
1ère toutes filières 56,1 27,4 16,5
3ème générale 62,4 26,9 10,7
3ème technique 20,9 38,6 40,5
3ème professionnelle 12,8 38,3 48,9
5ème générale 61,6 25,4 13,0
5ème technique 17,5 33,4 49,1
5ème professionnelle 10,0 27,1 62,9
Région bruxelloise
0 20 40 60 80 100
%

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1ère année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 35 et 40 % des enfants vivant à Saint-Josse-Ten-Noode sont «à l'heure» (ce qui est moins que dans la Région bruxelloise), entre 30 et 40 % ont un an de retard (davantage que dans la Région) et plus de 20 % ont plus de deux ans de retard ou plus (contre plus de 15 % dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Saint-Josse-Ten-Noode sont moins souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

En 2001 [13], les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement moins nombreux dans la commune (58,1 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(13) Enquête socio-économique de 2001.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Saint-Josse-Ten-Noode et en Région bruxelloise.

	Saint-Josse-Ten-Noode	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	72,7	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	63,5	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,5	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) -2001	32,8	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	65	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	7,7	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	86,1	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	74,2	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	442	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	417	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	485	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	81,4	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Saint-Josse-Ten-Noode, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (72,7 % contre 71,2 %). La part de logements sociaux est un peu plus faible (7,7 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 442 € dans la commune. En général, moins de logements sont équipés normalement (seulement 86,1 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et l'environnement est très urbain (près de 81,4 % du territoire communal est artificialisés contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées [14]).

(14) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale
www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02 800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02 800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRAcs)
www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)
www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
www.observatbru.be
Truus ROESEMS – 02/552 01 57 – troesems@ggc.irisinet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale
Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 14 : Commune de Saint-Josse-Ten-Noode, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse des statistiques locales

Les fiches communales

01 Fiche d'Anderlecht
02 Fiche d'Auderghem
03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
04 Fiche de Bruxelles-Ville
05 Fiche d'Etterbeek
06 Fiche d'Evere
07 Fiche de Forest
08 Fiche de Ganshoren
09 Fiche d'Ixelles
10 Fiche de Jette
11 Fiche de Koekelberg
12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
13 Fiche de Saint-Gilles
14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
15 Fiche de Schaerbeek
16 Fiche d'Uccle
17 Fiche de Watermael-Boitsfort
18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**).
Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (**www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/**).
Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.